

La Police Municipale

Garde Champêtre

Fonctions

Exécution des arrêtés municipaux/police de proximité-ilôtage/sécurité des manifestations et cérémonies/maintien de la tranquillité et de la salubrité publique/police de stationnement/surveillance des bâtiments communaux/police des foires et marchés/police funéraire (cimetière, départs et arrivées de corps)/rédaction de rapports et enquêtes administratives

Pré-requis

- Etre âgé de 18 ans minimum ;
- Etre titulaire d'un titre ou diplôme de niveau V (CAP, BEP) minimum ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées par l'exercice de la fonction ;
- Etre de nationalité française ;
- Etre en position régulière au regard du code de service national ;
- Jouir de ses droits civiques (les mentions inscrites sur le bulletin n°2 du casier judiciaire ne doivent pas être incompatibles avec l'emploi visé).

Concours

1. Rédaction d'un rapport à partir d'un dossier relatant un événement survenu dans un lieu public.
2. Questions sur la compréhension d'un texte et explication d'expressions.
3. Entretien avec le jury sur le fonctionnement des institutions publiques (organisation administrative de l'Etat et des collectivités locales, désignation des organes délibérants et exécutifs) et sur la motivation du candidat à occuper le poste.
4. Course en ligne (1 000 m pour les hommes, 600 m pour les femmes) et natation (50 m nage libre).

Statut

Après réussite du concours, le candidat est inscrit sur une liste d'aptitude. L'inscription sur cette liste ne vaut pas recrutement, elle permet seulement de postuler auprès des mairies en vue d'être nommé au grade correspondant au concours. L'inscription sur cette liste est valable 1 an, mais peut être prolongée jusqu'à 3 ans maximum (au total).

Pour connaître les offres d'emploi, consultez le site : www.uncdg.com

Le lauréat du concours recruté est stagiaire pendant 1 an. Il commence par une période de stage obligatoire de 3 mois.

Salaire

1 235,33€ brut en début de carrière au 01/11/05.

Pour postuler

Dates du concours sur le site de la MIP de Louhans : www.mip-louhans.asso.fr ou auprès du centre de gestion de votre département.

Pour se préparer

Voir ci-dessous



Préparations

- Réussir le concours de gardien de police municipale, garde champêtre aux éditions Foucher (2005, 15€ environ)
- Concours d'agent de police municipale et de garde champêtre aux éditions Vuibert (2005, 18€)
- Se préparer au concours de gardien de police municipale et de garde champêtre aux éditions Nathan (2006, 17€)
- Par correspondance au CNED pour le concours d'agent de police municipale (270 heures, 193€)

Gardien de Police Municipale (= Agent de Police Municipale)

Fonctions

Il est chargé de la surveillance de la ville au quotidien ou lors de manifestations particulières. Il peut contrôler la circulation, dresser des procès-verbaux, patrouiller dans les quartiers sensibles. Il travaille en collaboration avec la Police Nationale.

Pré-requis

- Etre âgé de 18 ans minimum ;
- Etre titulaire d'un titre ou diplôme de niveau V minimum (CAP, BEP) ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées par l'exercice de la fonction ;
- Etre de nationalité française ;
- Etre en position régulière au regard du code de service national ;
- Jouir de ses droits civiques (ne pas avoir de mentions inscrites sur le bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'emploi visé).

Concours

1. Rédaction d'un rapport sur un événement survenu dans un lieu public ;
2. Questions sur la compréhension d'un texte et explication d'expressions extraites du texte ;
3. Entretien avec un jury sur le fonctionnement général des institutions publiques et sur la motivation du candidat.
4. Epreuves physiques : course à pieds (100 m) et épreuve au choix parmi : saut en hauteur, saut en longueur, lancer de poids (6 kg pour les hommes et 4 kg pour les femmes) ou natation (50 m nage libre, départ plongé).

Statut

Après réussite du concours, le candidat est inscrit sur une liste d'aptitude. L'inscription sur cette liste ne vaut pas recrutement, elle permet seulement de postuler auprès des mairies en vue d'être nommé au grade correspondant au concours. L'inscription sur cette liste est valable 1 an, mais peut être prolongée jusqu'à 3 ans maximum (au total).

Pour connaître les offres d'emploi, consultez le site : www.uncdg.com

Le lauréat du concours recruté est stagiaire pendant 1 an. Il commence par une période de stage obligatoire de 6 mois.

Salaire

1 235,33€ brut en début de carrière au 01/11/05.

Pour postuler

Dates du concours sur le site de la MIP de Louhans : www.mip-louhans.asso.fr ou auprès du centre de gestion de votre département.

Pour se préparer

Préparation sur : www.lagazettedescommunes.com

Voir ci-dessous

